



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction régionale des Finances publiques de Bourgogne –
Franche-comté et du Département de la Côte d'Or**

Dijon, le 4 novembre 2024

Pôle d'évaluation domaniale

25 rue de la Boudronnée
21047 DIJON CEDEX

téléphone : 03-80-28-68-63
mél. : drfip21.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

DIJON METROPOLE

A l'attention de Monsieur Noël MAIRE

Affaire suivie par : Clément BOUVOT

Mél. : clement.bouvot@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 03-80-59-59-52

Réf. DS : 20476056

Réf OSE : 2024-21231-74898

Lettre valant avis du Domaine

Objet : Deux petites portions de terrain nu non cadastré (Domaine Public) en nature de fonds de trottoir, situées 14 et 16 boulevard Maillard à Dijon

Par une saisine du 11/10/2024, vous sollicitez l'avis du Pôle d'évaluation domaniale, quant à la cession par Dijon Métropole de 2 emprises de formes allongées de 1 m² chacune, soit un total de 2 m², correspondantes au bien cité en objet. Il s'agit d'une régularisation foncière dans le cadre de la rectification de l'alignement. Il est prévu que la cession se fasse à l'euro symbolique.

Après étude du dossier, compte tenu de la nature du bien, de sa configuration, de sa très faible superficie, ainsi que du projet de rectification d'alignement, la valeur vénale est estimée à **1€ symbolique**.

Le présent avis est valable 12 mois.

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne –
Franche-Comté et du département de la Côte d'Or, et par délégation,

Clément BOUVOT
Inspecteur des finances publiques
Évaluateur